



# La vie à Cadalen



N° 20 - Janvier 2014 - Tél. 05 63 33 01 44 - email : cadalen.mairie@orange.fr - web : <http://www.cadalen.fr>

## Sommaire

Édito .....	p. 1	Contre les cambriolages .....	p. 3	Spectacle de Noël .....	p. 7
Hommage à Betty Simon.....	p. 2	Elections municipales.....	p. 4-5	Transport à la demande.....	p. 7
Marché de producteurs.....	p. 2	Ecole : le chantier suit son cours ...	p. 6	La parole aux associations ...	p. 8 à 20
Vandalisme au stade .....	p. 3	Restructuration du TAP .....	p. 7		

## Édito

Le prochain scrutin municipal verra des modifications importantes que nous détaillons dans ce bulletin. L'obligation de la parité homme/femme en est une. Réservée aux villes de plus de 3500 habitants depuis 2001, elle s'applique aux communes de plus de 1000 habitants depuis la loi du 17 mai 2013. Cela va bousculer la représentativité électorale en augmentant le pourcentage des femmes élues de façon conséquente. Si, en 1995, elles représentaient 21,7% des élus dans les conseils municipaux, toutes communes confondues, en 2008, la proportion est passée à 35%, (dont 13,8% maires), 13,3% en 13 ans, la progression reste modeste....

Permettre aux femmes d'occuper une place active dans la vie politique et d'y prendre des responsabilités, va modifier de l'intérieur le rôle de chacun dans le couple, la famille et bousculer les codes culturels traditionnels. Même s'ils évoluent, les schémas habituels restent encore profondément ancrés dans la société. Ils sont si présents que nous n'y prêtons pas forcément attention. En ces périodes de Noël, par exemple, dans leur façon de présenter leurs catalogues de jouets, les distributeurs perpétuent une vision caricaturale de la place des filles et des garçons : les petites filles au repassage, et les petits garçons au combat ! C'est donc à l'intérieur même des familles que s'expérimente une autre façon de faire. La famille, pour un enfant, est le premier lieu de socialisation, le premier endroit où il est confronté à des règles de vie, à des modèles. Être élue dans un conseil municipal pour une maman et faire les courses ou la cuisine pour un papa, c'est proposer à ses enfants une autre représentation de la place de chacun dans la famille. C'est montrer aux filles qu'elles ont leur place dans la vie publique et politique, qu'elles sont capables d'en assumer les responsabilités. Il ne s'agit pas d'inverser les rôles mais d'équilibrer la représentativité hommes/femmes car leur compréhension du monde est différente et complémentaire.

Si l'on parle de modèle, il est une femme qui a marqué la commune de Cadalen. Lorsqu'en 1995, elle fut élue maire de Cadalen, Betty Simon faisait partie des 7,5% de femmes occupant cette fonction au niveau national. Première femme

maire de Cadalen et du canton, vice-présidente de la communauté des communes Tarn et Dadou durant son deuxième mandat, elle était une précurseur. Elle nous a quittés le 30 septembre dernier. Le conseil municipal et moi-même tenons à saluer sa mémoire et à lui rendre un hommage dans les pages suivantes.

Une autre femme remarquable s'est éteinte. Martine Bygodt, épouse de Bernard Bygodt, peintre, qui a beaucoup travaillé avec les enfants de l'école, est décédée le 1<sup>er</sup> octobre. Tous deux étaient très attachés à Cadalen. Mme Bygodt a souhaité faire un legs d'œuvres de son mari à la commune. Nous l'en remercions. Nous renouvelons nos condoléances les plus sincères à ces deux familles. Nous avons aussi une pensée chaleureuse pour les administrés qui nous ont quittés cette année et pour leurs familles.

Aux moments tristes succèdent toujours des temps plus joyeux. Ainsi, les nombreuses et diverses manifestations de ce second semestre 2013 nous ont permis de nous réunir, et de partager des soirées conviviales et parfois arrosées (je parle des conditions météo, pas de confusion!). La vitalité des bénévoles des associations ne s'affaiblit pas et la présence croissante des Cadalénois lors des festivités prouve qu'il faut continuer dans ce sens.

Je voudrais remercier l'équipe municipale pour qui s'achève ce mandat. Merci à tous mes collègues pour leur présence, leur disponibilité, leur bon esprit et leur travail.

Je tiens, au nom de l'équipe municipale, à vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2014.

Qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite.

Nous aurons plaisir à vous retrouver le vendredi 24 janvier à 19h à la salle des fêtes, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion d'échanger, de faire la connaissance avec les nouveaux arrivants, autour du verre de l'amitié.

Monique CORBIERE-FAUVEL,  
Maire de Cadalen



Je vous invite  
aux vœux de  
la municipalité  
le vendredi  
24 janvier  
à partir de 19 h  
à la salle des fêtes

# Hommage à Betty Simon



**Betty SIMON, maire  
de Cadalen de 1995  
à 2008**

Chère Betty,

Comme tous les Cadalénois, j'ai appris avec tristesse le 30 septembre 2013 que tu es partie te balader dans d'autres contrées. C'est en leur nom que je te rends hommage aujourd'hui.

Cadalen pour toi est le village du cœur. Native de la région parisienne, tu es descendue dans le sud, comme on dit ici, avec ta famille, pour vivre une vie plus tranquille, rythmée par la sonnerie des cloches, le chant du coq, les travaux des champs....

Une vie plus tranquille, ce n'est pas si sûr....

En 1995, tu t'es lancée dans l'aventure municipale. Première femme maire de Cadalen et du canton, vice présidente de la communauté de commune Tarn&Dadou lors de ton deuxième mandat, tu as eu à cœur d'exercer tes fonctions avec conviction, ténacité et persévérance. Tu étais consciente du rôle de précurseur que tu avais dans la féminisation de la fonction de maire et tu assumais cela avec sérieux et volonté. Je n'oublierai pas de mentionner ton sens de l'humour que tu avais aiguisé, parfois caustique. Tu le distillais au détour d'une phrase, l'air de rien, cela te permettait de garder une distance vis à vis des événements.

Hors de l'exercice de tes responsabilités municipales, tu étais une femme discrète et sensible qui aimait à préserver ses jardins secrets.

De façon plus personnelle, j'ai en mémoire un dimanche d'élections sénatoriales où nous étions allées ensemble. Tu m'avais invitée à déjeuner et nous avons beaucoup parlé, de nous, de nos points de vue. Nous n'étions pas d'accord sur tout mais je garde de cette journée le souvenir d'un moment authentique, où le respect et l'estime étaient sincères et réciproques. Ce respect et cette estime, je les ressens toujours pour toi.

Nous garderons de toi le souvenir d'une femme engagée, conviviale, qui a consacré 13 ans de sa vie à la commune, et dont l'assurance et la force de caractère ne laissaient personne indifférent.

C'est avec beaucoup d'émotion et de sincérité que nous te disons tous au revoir et merci.

Monique Corbière-Fauvel

## Marché de producteurs



Il faisait très chaud ce 19 juillet pour la deuxième édition du marché de producteurs. Après le succès de la première édition, la barre était haute mais les Cadalénois ont encore une fois répondu présent.

Nous étions plus de 100 personnes pour découvrir et déguster les produits de nos producteurs locaux.

L'incontournable veau grillé de l'EARL de Janas et le vin du domaine Rotier ont été encore une fois plébiscités.

Les douze producteurs présents ont tous apprécié l'accueil et sont partants pour un nouveau rendez-vous l'été prochain.

A noter la belle prestation de « Gratt de la Patte » qui a su avec sa guitare mettre une belle ambiance lors de cette soirée estivale.

Rendez-vous au mois de juillet pour une nouvelle édition du Marché de Producteurs de Cadalen.

# Vandalisme au stade



Une nouvelle fois nous déplorons des actes de vandalisme et de vols au stade.

Dans la nuit du 19 au 20 novembre, un ou des individus ont visité à la fois la salle de réception et le gymnase. Pour s'introduire à l'intérieur de la petite salle, les grilles de protection d'une fenêtre ont été arrachées et des éverites de la toiture ont été cassées. L'accès dans le gymnase s'est fait par une petite ouverture de vestiaire.

Enfin les portes intérieures ont été défoncées. L'ensemble des dégâts occasionnés pour commettre cette intrusion constitue la grande partie du préjudice de cette malveillance. On constate également le vol de matériel de sonorisation et des denrées alimentaires appartenant aux associations sportives. Des traces et des empreintes ont été soigneusement relevées par la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

## Contre les cambriolages



### Protégez votre domicile

- ☛ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ☛ Soyez attentifs à vos clés.
- ☛ Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- ☛ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ☛ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

*Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).*

### En cas d'absence

- ☛ Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ☛ Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ☛ Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.

☛ Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- ☛ Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- ☛ Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- ☛ Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- ☛ Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).

**Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)**

☛ Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.



**Pour en savoir plus : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)**

# Elections municipales et communautaires des dimanches 23 et 30 mars 2014



## ☛ Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints seront ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous élierez pour la 1<sup>ère</sup> fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté de communes Tarn&Dadou dont la commune est membre. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront 2 listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces 2 listes que vous ne pourrez séparer.

**Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.**

## ☛ Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

**Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier.**

**Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé.**

**Si vous modifier le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera NUL.**

## ☛ Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un état membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

**Contrairement aux élections précédentes, vous devez désormais présenter une PIÈCE d'IDENTITÉ le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants : *Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo, Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État, Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo,....*

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

## ☛ Comment faire si je ne peux pas être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des 2 tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

## ☛ En résumé : Ce qui est nouveau

- 1 – Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- 2 – Déclaration de candidature obligatoire
- 3 – Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- 4 – Election des conseillers communautaires
- 5 – Interdiction du panachage – changement de mode de scrutin



**Pour plus d'informations :**  
<http://www.interieur.gouv.fr/Elections>

CADALEN

**avant le 31 décembre**

Je dois m'inscrire, si cela n'est déjà pas le cas, sur les listes électorales de ma commune de résidence.

par internet en mairie par courrier

**le jour du vote 23 & 30 mars**

Je me rends dans le bureau de vote indiqué sur ma carte électorale, avec ma pièce d'identité.

1 498 hab.

- 15 conseillers municipaux
- 2 délégués communautaires  
1 délégué / 1 000 hab.

ÉLECTIONS 2014

## L'ÉLECTION MUNICIPALO-COMMUNAUTAIRE

Je choisis l'une des 3 listes, sans panachage ni rature sinon mon vote est nul

### L'élection communautaire au suffrage direct

Cette fiche vise à expliquer les nouvelles modalités électorales qui prévalent, en 2014, l'élection des délégués communautaires de la commune au suffrage universel direct. Les listes des candidats pour le mandat de délégué communautaire sont dorénavant présentées sur le bulletin de vote, aux côtés de la liste municipale.

Les délégués communautaires sont donc élus directement par les citoyens dans la même proportion que les conseillers municipaux (communes de plus de 1000 habitants).

Loi N°2013-403 du 17/05/2013.

liste A	liste B	liste C
Monsieur 1	Monsieur 1	Monsieur 1
Madame 2	Madame 1	Madame 1
Monsieur 3	Monsieur 2	Monsieur 2
Madame 4	Madame 3	Madame 2
Monsieur 5	Monsieur 4	Monsieur 3
Madame 6	Madame 4	Madame 3
Monsieur 7	Monsieur 5	Monsieur 4
Madame 8	Madame 5	Madame 4
Monsieur 9	Monsieur 6	Monsieur 5
Madame 10	Madame 6	Madame 5
Monsieur 11	Monsieur 7	Monsieur 6
Madame 12	Madame 7	Madame 6
Monsieur 13	Monsieur 8	Monsieur 7
Madame 14	Madame 8	Madame 7
Monsieur 15	Monsieur 9	Monsieur 8
	Madame 9	Madame 8
	Monsieur 10	Monsieur 9
	Madame 10	Madame 9
	Monsieur 11	Monsieur 10
	Madame 11	Madame 10
	Monsieur 12	Monsieur 11
	Madame 12	Madame 11
	Monsieur 13	Monsieur 12
	Madame 13	Madame 12
	Monsieur 14	Monsieur 13
	Madame 14	Madame 13
	Monsieur 15	Monsieur 14
	Madame 15	Madame 14
		Monsieur 15
		Madame 15

obligation de parité

### La parité femme-homme

Les nouvelles règles relatives aux élections municipale et communautaire qui s'appliquent en 2014 renforcent l'égalité femme-homme dans la vie politique locale. Dans les communes de plus de 1000 habitants, la parité est obligatoire sur les listes électorales. Cela augmente mécaniquement le nombre de femmes au sein du conseil communautaire.

Pour des raisons de simplicité, comme sur les décrets d'application, cette fiche explique le processus électoral dans le cadre de listes conduites par des hommes (A, B et C) et ne préfigure en rien la configuration réelle.

### le conseil municipal de Cadalen nouvellement élu

le maire

Les délégués communautaires nouvellement élus

Cette simulation ne préfigure pas le résultat électoral réel.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Avant le 2 mai 2014

66 délégués communautaires de Cadalen

64 délégués communautaires des 28 autres communes (voir au verso)

Les 66 délégués communautaires élisent en leur sein le Président et son bureau (vice-présidents).

conception-illustration : service communication de la communauté de communes Tarn & Dordogne 198 19

# Ecole : Le chantier suit son cours...

Janvier 2013



Mai 2013



Août 2013



Septembre 2013



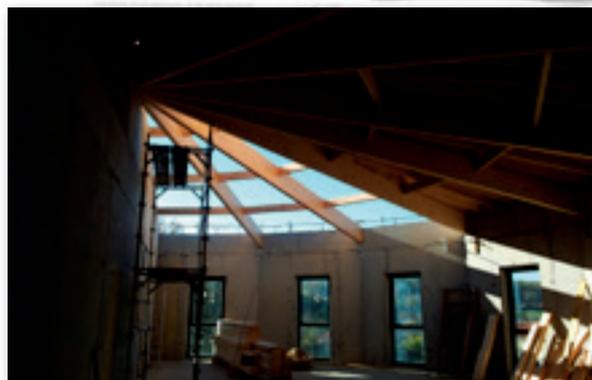
Octobre 2013



Décembre 2013



L'école sera terminée au printemps 2014. Actuellement, le bâtiment est hors d'eau. Electriciens, chauffagistes, plâtriers, peintres, carreleurs, métalliers,... s'affairent pour finaliser l'intérieur des locaux.



Cantine



Salle ALAE + psychomotricité

# Restructuration du TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Depuis la rentrée de septembre, l'organisation des nouveaux rythmes scolaires est entrée en vigueur. Les enfants ont maintenant école le mercredi matin et finissent les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 16h pour poursuivre par le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de 16h à 17h. Ce temps était jusqu'alors géré par la municipalité. Depuis le lundi 6 janvier 2014, l'association « La Farandole » prend en charge la gestion et l'organisation du TAP de 16h à 17h.

Cette modification n'entraîne pas de changement pour les familles. Ce temps reste toujours gratuit. L'encadrement est assuré par 6 personnes. Nous renouvelons notre confiance à l'association « Familles rurales » qui a accepté de prendre en charge cette nouvelle mission.

## Spectacle de Noël à l'école.



C'est le jeudi 19 décembre que les enfants de l'école ont pu assister au traditionnel spectacle offert par la municipalité. Cette année, au programme : de l'illusion, de la magie, de l'humour. Les enfants ont été à la fois subjugués par les tours de magie de Herbey, ont beaucoup ri aux pitreries de Domino et aux bêtises de Quenotte la souris qui parle. Ce spectacle interactif a fait l'unanimité auprès des petits et des grands.



Merci à la troupe des « Dékkalés » pour leur « peps » et leur enthousiasme.

**Les Dékkalés : Tél : 06.07.88.92.43 - [www.lesdekkales.com](http://www.lesdekkales.com)**



## Transport à la demande

Tarn & Dadou engage une réflexion sur la mise en place d'un service de transport à la demande afin d'assurer une meilleure desserte du territoire, en particulier sur sa partie la plus rurale. La Société Publique Locale « d'un point à

l'autre » exploitera prochainement ce mode de transport collectif payant qui viendrait en complément des actuels réseaux de lignes régulières Tarnbus, Bougenbus, SNCF.

Le transport à la demande pourrait, par exemple :

- ☛ assurer les déplacements domicile-travail,
- ☛ avoir une vocation touristique (base de loisirs d'Aiguelèze, vignoble gaillacois,...),
- ☛ fournir une offre de transport dans les zones rurales isolées comme solution alternative à l'utilisation de la voiture,
- ☛ desservir des équipements ou des lieux spécifiques (loisirs, économiques, sportifs,...),
- ☛ proposer des offres particulières (offre de nuit, le mercredi après-midi,...),
- ☛ proposer un service aux personnes à mobilité réduite ou handicapées, etc.

Pour identifier au mieux les attentes, un questionnaire a été mis en ligne jusqu'au 31/12/2013. Des questionnaires en version papier sont toujours disponibles à la mairie.

Après avoir collecté et analysé vos réponses, Tarn & Dadou expérimentera une nouvelle offre de service afin de permettre aux habitants, en particulier du secteur rural, de se déplacer plus aisément.

### Pour CADALEN :

*Avant la mise en place de ce service à l'ensemble du territoire, Tarn&Dadou souhaite mener un test auprès de quelques communes. La commune de Cadalen s'est portée volontaire pour expérimenter ce nouveau service dès le début de l'année 2014, notamment auprès des jeunes, en proposant un transport à la demande les mercredis après-midi et/ou les samedis matins ou après-midis. Cela pourrait faciliter l'accès de nos jeunes aux différents services (auto-écoles,...), loisirs (MJC, cinéma, piscine, médiathèque,...), clubs sportifs, etc... et éviter ainsi les incessants allers-retours que doivent faire les parents. Fini les mercredis après-midi dans la voiture ! Si ce service vous intéresse, merci de vous faire connaître en mairie.*



Vendredi 27 septembre dernier, toute l'équipe ADMR, bénévoles et salariés, se sont retrouvés pour une soirée conviviale autour d'un couscous soigneusement préparé par l'une de nos salariées.

Cette soirée a facilité les échanges et les contacts très amicaux en partageant ensemble un sympathique repas.

Belle initiative de notre présidente ! À renouveler l'année prochaine !

Courant novembre et décembre, nos équipes sont passées chez vous proposer le calendrier de la nouvelle année 2014. Nous tenons à vous remercier pour votre accueil et nous vous souhaitons **une bonne année 2014** et surtout une **bonne santé** à tous.

### DATES À RETENIR

- ☛ **LOTO ADMR : samedi 18 janvier 2014** à la salle polyvalente de Labessière-Candeil, à 21 heures.
- ☛ **LOTO ADMR : dimanche 2 février 2014** à la salle MJC de Técou, à 14 h 30.
- ☛ **SOIREE CRÊPES (animé par Michel Bonnefous) :** samedi 1er mars 2014 à la salle polyvalente de Labessière-Candeil, à 21 heures.
- ☛ **L'ADMR fête ses 60 ans d'existence : samedi 17 mai 2014** à la salle polyvalente de Labessière-Candeil, après-midi + soirée.

## ADMR Lasgraïsses-Cadalen



Voici la fin de l'année qui approche. Toute l'équipe ADMR se mobilise pour la vente des calendriers et vous remercie, vous Cadalenois, pour l'accueil que vous réservez à cette occasion à ses bénévoles et aides à domicile.

C'est à ce moment-là que nous pouvons vous informer sur les aides que nous sommes en mesure d'apporter, tant aux personnes âgées qu'aux familles en général : aide au ménage, aide à la conservation de l'autonomie, garde d'enfants en dehors des heures de garderie classiques (tôt le matin et tard le soir)...

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement dont vous auriez besoin ; voici les n° de téléphone que nous mettons à votre service :

- ☛ **Isabelle DELPECH au 06 38 78 24 54 ou au 05 63 33 02 66**
- ☛ **Nelly MOREAU au 06 31 08 60 30 ou au 05 63 33 05 21**

Nous vous souhaitons de tout cœur un Joyeux Noël et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2014.

Prochaine date à retenir : Samedi 18 janvier 20h30, cinéma à Lasgraïsses, salle de Ferrière avec « **LA REINE DES NEIGES** »

## Généralions Mouvement - Aînés Ruraux

Tous les projets prévus pour l'année 2013 ont été menés à bien, notamment la création de nouveaux ateliers. En raison de leur franc succès et grâce à l'implication et au sérieux de quelques bénévoles, ils sont reconduits pour 2014.

Lundi : marche, mardi : atelier créatif, jeudi : bibliothèque et jeux divers, jeudi et vendredi : initiation et perfectionnement informatique.

Sorties d'un jour, après-midi festifs, lotos, thés dansants sont également programmés afin de permettre la participation d'un plus grand nombre possible d'adhérents.

A cela s'ajoutent les voyages : la Cantabrie (Espagne) du 22 au 26 avril, la Bretagne du 13 au 20 septembre et en octobre la Croatie.

Notre club « Le Saule Cadalenois », toujours affilié à « Généralions Mouvement - Aînés Ruraux », remercie les représentants de la mairie et présente à tous les Cadalenois leurs meilleurs vœux pour 2014.

Que vous soyez en activité ou en retraite nous vous invitons à venir nous rejoindre.

### Contacts :

- ☛ **Maguy SOULIE Présidente au 05 63 33 00 88**
- ☛ **Bernard MANENS Secrétaire au 05 63 42 62 96**
- ☛ **Michel LECLERE Vice-Président au 05 63 56 97 54**



# L'A.P.E.E.C. vous souhaite une très bonne année 2014 !



Grâce à la mobilisation de quelques parents d'élèves, chaque année, L'A.P.E.E.C (Amis et Parents des Elèves de l'Ecole de Cadalen) organise différentes manifestations qui permettent de récolter des fonds pour l'école. Les bénéfices réalisés servent en effet à financer l'achat de matériel éducatif, à participer aux frais des sorties scolaires et à la mise en place du projet pédagogique annuel. De plus, tous ces rendez-vous animent le village et créent un formidable lien social entre les Cadalénois.

Cette année, nous avons initié la soirée

Halloween avec la Farandole, qui a été un succès notamment grâce aux habitants du village et aux commerçants qui avaient prévu de nombreuses gourmandises pour les enfants. Merci ! 2013 a vu naître notre site internet, visitez-le pour toutes les informations utiles et inscrivez vous à la newsletter :



[www.apec-cadalen.fr](http://www.apec-cadalen.fr)

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des prochaines manifestations...

Un grand merci à tous et RDV en 2014 pour de nouveaux événements :

- **Samedi 08 Février** : Loto de l'école
- **Vendredi 28 mars** : Soirée Carnaval
- **Dimanche 13 Avril** : Chasse à l'œuf
- **Vendredi 27 Juin** : Fête de l'Ecole
- **Mardi 2 septembre** : Rentrée Café/Croissant
- **Vendredi 31 Octobre** : Soirée Halloween
- **Dimanche 14 décembre** : Marché de Noël

## L'Atelier Musical



Sixième saison pour l'association «L'ATELIER MUSICAL» ouverte à qui désire pratiquer la musique de façon ludique, en laissant libre cours à l'émotion et au plaisir avec :

- **La BATUCADA «FA DE RAMBALH»** (orchestre de percussions brésiliennes) réunit mensuellement un groupe détonnant et joyeux.
- **«MA VOIX ET MOI»** connaître sa voix pour gagner en confort et efficacité (exploration ludique, ressenti, compréhension) : atelier hebdomadaire en groupe restreint.

Les activités artistiques, sous forme d'ateliers situés à Atout Piol, sont confiées à Bruno Balazard, pédagogue diplômé aux compétences multiples (chef de chœur, instrumentiste, intervenant en milieux scolaires et spécialisés).

L'ATELIER MUSICAL « Communiquer et partager dans le plaisir d'une pratique artistique »

**Contact : [bruno.balazard@wanadoo.fr](mailto:bruno.balazard@wanadoo.fr) (06 30 47 68 46)**



*Fa De Rambalh avec Dembolo et Atout Piol : Spectacle « Du Cap à Rio » à Labessière Candeil*



L'équipe d'Atout Piol vous souhaite une paisible année 2014 et vous invite à la danse ! »

**En 2014 Atout Piol va fêter ses 20 ans !!!!!!!!!!!!!**

**EXPRESSION – DANSE AFRICAINE – RYTHME – MÉTISSAGE**

**Nos champs d'interventions**

- Cours hebdomadaires et stages, pour enfants et adultes
- Encadrements de séjours vacances jeunes
- Interventions en milieu scolaire (Temps périscolaires - projets écoles)
- Prestations pour structures spécialisées (enfants, adolescents, adultes), auprès de professionnels du secteur médico/social (IME- FOT-IMPRO-CME-Insertion sociale et professionnelle)...
- Menée de projets dans les domaines de la petite enfance (RAM-Crèches-Médiathèques)
- Animation en formation continue auprès de salariés (éducateurs -AMP-enseignants)
- Travail de création et de recherche autour de la gestuelle et du mouvement – Mise en danse. (Accompagnement d'artistes du théâtre – Musique - Chant...)

**Et en 2013 – 2014 : Participation à la création collective du spectacle : «Ballade du Cap à Rio» avec la chorale Cad'en sol, les groupes de musique Dembolo, Fa de rambalh et Mbira Tarn.**

### **Notre lieu**

Le gîte de groupe « LES HANGARS DE PIOL »

Pour plus d'infos n'hésitez pas à visiter notre site et à nous contacter ! <http://www.atoutpiol.fr>  
A bientôt alors !

Chantal - Marie – Jocelyne

**Notre contact : 05 63 33 03 98 - [atout.piol@orange.fr](mailto:atout.piol@orange.fr)**

## **Auto-Cross Albigeois**



**CADALEN : DIMANCHE 27 AVRIL**  
**Circuit du Haut des Vergnades 10h à 18h**  
**Buvette et restauration sur place.**

**DIMANCHE 7 JUIN (nocturne 15h à 1h) : Serviès (Tarn)**

### **Activités :**

- Organisation d'épreuve de course de voiture sur terre.
- Officiel (directeur de course, commissaire de course, technique, pointage)
- Aide à la préparation pour les sports mécaniques (kart cross, monoplace, auto).

**Contact : Tel : 06.09.81.37.63 - email : [dagostino.thierry@neuf.fr](mailto:dagostino.thierry@neuf.fr)**



**MAIRIE**

**Place Pierre BARTHE**

**81600 CADALEN**

**@ : cadalenpourl'espoir@gmail.com**

**N° SIREN : 503.604.530- 00017**

Notre association a pour but d'organiser, **tous les ans**, le premier week-end de décembre, le téléthon sur l'ensemble du canton de Cadalen, afin de faciliter, dans une ambiance festive, le dépôt de dons au profit de l'A.F.M.

**2013 est le 27<sup>ème</sup> anniversaire du téléthon national.** Pour nous, c'était le quinzième à Cadalen mais, **le treizième organisé par « Cadalen pour l'espoir ».**

Nous sommes très heureux de constater, que tous les ans, de nouvelles associations ainsi que de nouvelles personnes se joignent à nous, qu'ils soient membres de l'association ou pas. Cette année nous avons eu la joie d'accueillir en tant que donateur le « **Caliquot** » de Cadalen avec ses patchworks d'une qualité extraordinaire ainsi que la **section « rando » du FLEP** qui a organisé la marche de l'amitié du samedi après-midi, **Cad'enSol, Atout Piol, Dembolo, Fa de Rambalh et Mbira** pour le spectacle « Du Cap à Rio », écoles et parents d'élèves de Florentin, Fénols, Lasgraïsses, associations et conseil municipal de Labessière-Candeil. Le concours de belote organisé avec l'aide du président du club d'Aussac et le thé dansant du 3 novembre, préparé grâce au soutien de membres éminents des Aînés Ruraux de Cadalen, ont connu un franc succès. Cela nous a permis de réaliser une collecte « **exceptionnelle** ».

Le résultat final, cette année, est de **5497,15 €.**

Ce résultat à quelque niveau qu'il soit, **est le fruit du seul travail de tous.**

Poursuivons dans ce sens pour pérenniser nos actions.

Les petites erreurs commises dans l'organisation, mais surtout dans la communication, n'excluent en rien la valeur du travail de tous ceux qui se sont mobilisés pour préparer ce téléthon.

Je remercie toutes celles et ceux qui ont permis de réaliser ce « Challenge » afin de faire reculer la maladie. **Tous pour la recherche...Avec l'A.F.M**

Car il faut : « **INNOVER pour GUERIR** ».



## Les 4 saisons de l'AFCC

Le 15 mars, nous avons fêté le printemps avec la première fête de la Bière.

Le 22 juin, retour à Saint Jean pour allumer le feu autour des guitares gitanes, dernière rencontre avant de partir en vacances d'été.

Septembre arrive et nous voilà prêts pour la fête du village. Tout était réuni pour réussir cet évènement : les orchestres, le public, les bénévoles en grand nombre. Seul le soleil nous a fait défaut. Nous sommes heureux de compter désormais parmi nous des jeunes Cadalénois.

Oubliés la grisaille et le froid de l'hiver autour de l'aligot de l'Aubrac.

Nous sommes sincèrement désolés d'avoir dû refuser des inscriptions lors de certaines manifestations par manque de place. Votre participation en grand nombre est notre meilleure motivation pour continuer sur ce rythme pour l'année qui s'annonce, à savoir une manifestation par saison !

Notre prochain rendez-vous est fixé au 22 mars pour la fête de la bière.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons une excellente année 2014 !!!

# Comité FNACA du canton de Cadalen



L'année 2013 se termine, notre comité a été endeuillé par le décès de :

- Serge Viaule, domicilié à Brens, adhérent de Cadalen,
- Michel Combarieu, la Rivayrole à Cadalen.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs proches.

2014 pointe son nez, nous aurons l'assemblée générale

à Fénols le 29 janvier 2014 à 14h30. La commémoration du 19 mars se fera aussi à Fénols le samedi 29 mars. On a dû reporter la date à cause des élections municipales (23 et 30 mars).

## Programme de cette commémoration :

- 10h Messe,
- 11h15 Cérémonie au monument aux morts et inauguration d'une plaque commémorative,
- 11h45 Vin d'honneur offert par la municipalité de Fénols.

Nous invitons à se joindre à nous toutes les personnes qui le désirent. Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le bureau de FNACA

## F.L.E.P.

FOYER LAÏQUE  
D'EDUCATION PERMANENTE  
81600 CADALEN



Le F.L.E.P. est composé de six sections. Une d'entre-elles, voire plusieurs sont susceptibles de vous intéresser. Venez nous rejoindre !!!

- **Randonnées pédestres** : responsable : Roger BATUT (tél. : 06 19 26 07 65)
- **Gymnastique - responsable** : Marie-José BORIES (tél. : 05 63 33 04 46)
- **Tennis enfants et adultes (initiation)** : responsable : Bernard PUECH (tél. : 07 81 35 04 05)
- **Tennis de table - responsable** : Alain VIGUIÉ (tél. : 05 63 57 42 41)
- **Cyclo sport - responsable** : Jacques PASTRE (tél. : 05 63 58 33 19)
- **Chorale - responsable** : Bruno BALAZARD (tél. : 05 63 81 56 44)

*Prendre contact avec les responsables, merci.*

## Membres du Bureau 2012-2014 :

Alain VIGUIÉ, Président – Rolande CUQ, Vice-Présidente – Marie-José Bories, Trésorière  
Christine DOS SANTOS, Trésorière-adjointe, – Nicole JAMME-MOTTES, Secrétaire, –  
Thierry PASTRE, Secrétaire par intérim.

Le F.L.E.P. est ouvert à toutes propositions nouvelles. Aussi n'hésitez pas à nous contacter.

**Adresse mail : [flepcadalen@gmail.com](mailto:flepcadalen@gmail.com)**



L'Equipe des animateurs et des bénévoles de l'Association vous souhaite une très bonne année 2014 !

Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants, de 3 à 16 ans, pendant les périodes périscolaires et les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) et ce, de 7h30 à 19h.

De plus, nous sommes fiers d'avoir donné naissance à différents projets :

- Le groupe des ados réalise un travail assidu tout au long de l'année en intervenant sur la Boum d'Halloween, le marché de Noël, la vente de fleurs, etc.
- Les Bourses aux Vêtements Enfants / Articles de Puériculture / Jouets & Livres sont désormais devenues des dates immuables dans l'agenda de chacun. Elles sont entièrement gérées par notre équipe de bénévoles et permettent d'élargir nos actions pour le seul bénéfice de vos

enfants, petits et grands. A cet effet, la prochaine Bourse aura lieu le 13 avril 2014 de 8h30 à 18h à la Salle des Fêtes de Cadalen. Comme l'année passée, la Fédération Française de 4X4 et l'APEEC se grefferont à nous pour nous remplir de moments inoubliables.

- La Boum d'Halloween qui aura lieu le 31 octobre 2014.

Nous vous attendons nombreux !

L'Association est aussi soucieuse de montrer son support à la vie de notre village puisque nous reprenons sans hésitation la gestion du T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires) dès janvier 2014. Nous remercions une fois de plus la municipalité de nous avoir montré sa confiance pour cette nouvelle mission.

**N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour faire partie de cette grande aventure !**

**Infos complémentaires sur notre site**  
<http://famillesruralesdecadalen.asso-web.com>



**Accueil de Loisirs  
de Cadalen  
« La Farandole »**

**CONTACTS**

Présidente : Peggy Amalbert

Directrice : S. GRAISSAGUEL

Tél. : 05.63.33.04.43 - [famillesruralescadalen@orange.fr](mailto:famillesruralescadalen@orange.fr)



## Le Calicot



### Association de Patchwork, Broderies, et autres travaux d'aiguilles -

Les adhérentes, chaque lundi après midi, dans la bonne humeur, se réunissent pour préparer leur future exposition qui se tiendra à la **salle des fêtes de Cadalen les 11 et 12 Octobre 2014.**

Chacune laisse libre cours à son imagination et elles n'en manquent pas. Thème commun cette année : **« les pigeonniers du Tarn »** sous

différentes facettes, ainsi que d'autres travaux d'aiguilles, tout cela très coloré. Fini le temps où l'on mettait deux ans pour faire un ouvrage, à l'aide des machines à coudre sophistiquées ! Elles peuvent concrétiser plus rapidement leurs idées pour passer au suivant.

En solidarité avec **l'équipe du Téléthon**, elles ont préparé cet été 3 patchworks, toutes s'y sont mises de bon cœur, et sont ravies de s'installer dans un local sympa et bien pratique pour ce genre de travail. Un grand merci à la municipalité.

## le Domaine Article : une association et un lieu culturel.



L'association créée en mars 2012 a le projet de proposer des ateliers et stages de pratique artistique, ouverts à tous. L'effectif des participants a triplé pour cette seconde saison et quatre ateliers ont été mis en place : comédie musicale enfants (théâtre, danse, chant), comédie

musicale ados (regroupant des jeunes d'ici et de Toulouse), atelier d'initiation musicale enfants (guitare ou piano + solfège), atelier chantant (adultes). D'autres ateliers et stages se mettront en place dans les mois à venir. Un atelier d'éveil musical sera proposé dès janvier. Vous pouvez y inscrire votre enfant s'il a entre 4 et 6 ans. Atelier d'essai gratuit.

Côté évènements présentés au public cadalénois :

- La création des ateliers de comédie musicale entre le 8 et le 10 mai.
- La troisième édition de «**La Chanson à cueillir**» les 13, 14, 15 juin. L'occasion de découvrir en grande proximité dans notre grange-étable, des artisans de la chanson œuvrant en toute authenticité. En partenariat avec **L'OISEAU-LYRE COMPAGNIE / Chantons sous les toits !**

**Nous vous souhaitons une très bonne année, espérant vous accueillir au Domaine Article en 2014 !**  
**ledomainearticle@gmail.com**  
**05 63 81 78 33**



L'Hirondelle poursuit son vol entre Cadalen, Secuïeni et Bodogaia. Petit rappel: depuis presque 25 ans, nous avons créé une association qui parraine 2 villages roumains. L'aide humanitaire du début a évolué, en aide matérielle à une association qui s'occupe d'enfants, de personnes âgées, d'animations de villages et en échanges qui se concrétisent tous les 3 ans. C'est ain-

si qu'en août 2014 nous accueillerons une cinquantaine d'amis roumains dans nos familles. Si vous le souhaitez, vous aurez l'occasion de les rencontrer lors d'une soirée le 15 août.

Les après-midi Zumba que nous organisons attirent beaucoup de monde à Cadalen, nous permettant d'animer le village et de recueillir des fonds pour les actions que nous menons.

**Si vous voulez nous rejoindre ou en savoir plus sur ce que nous faisons vous pouvez nous contacter au 05.63.33.02.09 ou 06.08.33.77.02 ou [bardet.guy@wanadoo.fr](mailto:bardet.guy@wanadoo.fr)**



## Pétanque « Fanny Joyeuse »

### Loto :

- ☛ samedi 1er février 2014 à 21h à la salle des fêtes
- ☛ samedi 8 mars 2014 à 21h à la salle des fêtes

### Concours Officiels au Stade (licence obligatoire) :

- ☛ Mercredi 4 juin 2014 à 14h30 - Triplette vétérans
- ☛ Dimanche 15 juin 2014 à 8h00 - Championnat du Tarn (Finale départementale triplette mixte)
- ☛ Jeudi 4 septembre 2014 à 14h30 - Triplette mixte vétérans

### Concours Amicaux ouverts à tous au Stade (pas besoin de licence) :

- ☛ samedi 17 mai, 21 juin, 5 et 26 juillet 2014 à 14h30 (Doublette en 4 parties)

### Challenge Albouy/Jo :

- ☛ Lundi 14 juillet 2013 à 9h00
- ☛ Doublette en 4 parties - 13h repas sur inscription (moules-frites)

### Le bureau :

**MOGA Marc : 05.63.33.06.30 - PRAT Pierre : 05.63.81.52.07 - POUJOL Sandra : 06.16.17.42.33**



## Entente sportive Montans-Peyrole-Cadalen



La saison 2013-2014 a vu des changements au niveau des entraîneurs Rieux Vincent, Rieunier Xavier et Rieunier Patrick ainsi que de nouvelles recrues pour renforcer le groupe.

Avec l'effectif que nous avons notre objectif est de se qualifier pour les phases finales des Pyrénées.

Les entraînements ont lieu à Montans et à Cadalen.

L'ESMPC remercie les trois municipalités pour l'aide apportée au club.

**Pour tout renseignement : 06.12.68.25.41 ou 06.47.69.74.64.**

Meilleurs vœux à tous pour la nouvelle année.

Le bureau.

## Association Communale de Chasse



Les animations réalisées par la société de chasse de Cadalen sont similaires aux années précédentes.

- Le « laisser courre »\* sur le lièvre du mois de février, précédé d'une messe de Saint Hubert avec bénédiction de la meute, a attiré de nombreux curieux. Cette manifestation sera reconduite le dimanche 9 février 2014.
- Début mars 2013 le traditionnel repas a été servi à plus de 200 convives, le prochain repas aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2014.
- Le ball-trap de fin août attire toujours autant de fidèles passionnés.
- Sur le plan purement cynégétique, la reproduction des lièvres, perdrix et faisans a été perturbée par un printemps pluvieux. C'est pour cette raison que des mesures restrictives ont été prises par le bureau et ceci afin de préserver le cheptel sauvage. Un seul bracelet lièvre a été attribué à chacun des 150 sociétaires.
- Nous renouvelons nos remerciements aux propriétaires fonciers qui nous permettent de pratiquer notre passion.
- Enfin, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2014 à toutes les Cadalénoises et à tous les Cadalénois.

\* Chasse au chien courant sans fusil

# US Cadalen Football



L'US Cadalen Football est satisfaite de la saison 2012/2013. En effet avec la promotion de l'équipe réserve en division supérieure et le maintien de l'équipe fanion au 2<sup>nd</sup> niveau départemental, le club est donc fier de ses bons résultats.

Concernant la saison en cours, les deux équipes offrent de très bons résultats encourageants pour la suite de la saison. Malgré quelques difficultés à trouver des éducateurs, nous rappelons que le club compte à son bord deux équipes U7 et

deux équipes U9 qui tiennent une place importante dans l'identité du club. Elles sont entraînées respectivement par Vincent Massoutier et Frédéric Barthe. Il est également important de noter, que pour cette nouvelle saison un nouveau bureau plein de bonnes intentions a pris place.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 22 février 2014 pour le loto du foot et le dimanche 9 juin 2014 pour la 30<sup>ème</sup> édition du tournoi J-L Liviero.**

A très bientôt au bord des terrains, **BONNE ANNEE 2014 à tous !**

**Président : Vincent Defos 06.71.10.42.67**



Site web : [www.uscadalen.fr](http://www.uscadalen.fr)



## Tennis



Le renouvellement des adhésions se fera début 2014. Les cartes permettent à tous les joueurs d'utiliser le court extérieur (avec éclairage) et la salle polyvalente (filet à monter et à démonter). Pour la saison 2014, la carte familiale sera vendue au prix de 20€. La caution de la clé du court extérieur (15) reste valable et l'échange de clés se fera comme par le passé au moment du renouvellement des cartes. Les enfants et les adultes de l'École de Tennis (gérée par le FLEP) pourront avoir l'accès aux courts extérieur et intérieur contre une carte familiale de 10€.

Le prochain tournoi de CADALEN, ouvert à toutes et à tous, se déroulera à partir du mois d'avril et se clôturera fin Juin 2014 avec les finales.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre.

Bonne et Heureuse Année 2014 !!!

**Responsables de la section TENNIS :**

☛ **Président : Guy ANGEBAUD - rue du Colombier - 06.12.68.84.69**

☛ **Trésorier : Alexis GANGNERON - imp du Vieux Puits - 06.86.70.33.61**



## Association relaxation



### LE BIEN ÊTRE PAR LA RELAXATION ET LA GYMNASTIQUE DOUCE

Maryse Delrieu anime depuis 1996 à Cadalen, des séances de gymnastique douce et de relaxation.

Les exercices proposés sont accessibles à tous et à toutes, sans souci de performance.

Les séances comportent toujours des exercices d'assouplissement, de respiration approfondie, de renforcement musculaire et se terminent par 15 minutes de relaxation au sol.

Nous sortons tous et toutes, bien détendus !

Venez nous rejoindre le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Cadalen.

#### CONTACTS

**Annick RODIER-VACHIERY : 05.63 33 03 16**

**Maryse DELRIEU : 05.63 55 55 49**

**email : relaxationcadalen@gmail.com**

**1<sup>ère</sup> séance offerte**

## Les Zinzimpros : Théâtre d'improvisation

Depuis septembre 2011, **les mercredis à 20h30**, à la salle des fêtes, Sophie Thiery, professeur de théâtre, clown, propose des cours de théâtre d'impro. Autour d'elle, une joyeuse équipe d'une quinzaine de personnes, de 17 à 70 ans s'est lancée dans l'aventure. L'ambiance est chaleureuse, conviviale, riche en émotions et en éclats de rire. Au cours du printemps 2013, le groupe a donné 3 spectacles plein d'imprévus à Cadalen, Parisot et Rouffiac. Si l'expérience vous tente, venez essayer, le groupe sera ravi de vous accueillir.

**Contact : Sophie Thiery : 06.95.21.71.82**



# Volley-ball CADALEN

Les résultats de l'US CADALEN VOLLEY BALL furent très satisfaisants la saison dernière. Les équipes jeunes ont obtenu de bons classements dans les différents championnats. Les benjamines furent vice-championnes de Midi Pyrénées, les benjamins champions du Tarn et troisièmes de Midi Pyrénées, et les juniors vice-championnes du Tarn et troisièmes de Midi Pyrénées.

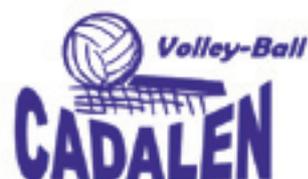
L'excellente place de seconde pour les filles de la Nationale 3 leur permet cette année d'évoluer en division supérieure : la Nationale 2. Classée dans les 76 premières équipes françaises et 2<sup>ème</sup> équipe tarnaise, notre équipe de village rivalise donc avec les équipes réserves des plus grands clubs français : CANNES, AIX VENELLES, LE CANNET, BEZIERS ... Difficile donc d'évoluer dans ce type de championnat où la plupart des joueuses ont un entraînement par jour, ou sont même des semi professionnelles... Espérons que ce début d'année 2014 apporte quelques victoires grandement méritées vu le travail fourni par les joueuses et leur coach.

La catégorie sénior est également représentée par une équipe en Régionale 1, composée de 2 seniors et 7 cadettes et juniors/espoirs qui s'expérimentent à ce niveau. Chez les plus jeunes, nous retrouvons 1 équipe de minimes filles, 1 équipe de benjamins qui s'est qualifiée pour le 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France, 1 équipe de benjamines qui a passé 3 tours en coupe de France et 1 équipe de benjamins mixte. L'école de volley est composée de 28 poussins et pupilles, sans oublier 15 babys (3/6 ans). N'oublions pas nos 3 équipes loisirs qui gonflent l'effectif du club à 122 licenciés.

Soucieux de la formation des jeunes, le club propose cette année des stages de perfectionnement encadrés par notre technicienne Caroline COUTURIER, aidée des joueuses de la Nationale 2 et de la Régionale 1, et de nos éducateurs.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année...

**Contact : Véronique RAMIERE 06.87.50.56.17**  
**cadalen.volleyball81@orange.fr**  
**Site : [www.cadalen-volleyball81.org](http://www.cadalen-volleyball81.org)**



# Bonne Année



LA POSTE

#### **Bureau de Poste**

Le bureau est ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

**Permanence en Mairie :** Jean GASC, Conseiller Général du canton de Cadalen, tient une permanence en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois de 11 h à 12 h.

#### **Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie**

Lundi : 14 h - 17 h / Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Mercredi : 9 h - 12 h / Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h / Samedi : 9 h - 12 h

#### **Madame le Maire reçoit sur rendez-vous**

Téléphone : 05 63 33 01 44 - Fax : 05 63 81 53 97

Adresse email : [cadalen.mairie@orange.fr](mailto:cadalen.mairie@orange.fr)

site internet : <http://www.cadalen.fr>

Direction de la publication : Monique CORBIÈRE-FAUVEL

RÉDACTION :

Bruno BOZZO, Sébastien BRAYLE, Christian CAUQUIL, Monique CORBIÈRE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Josy DESPLOS, Gilles JAUROU  
Comité Consultatif Communication : Marie-Hélène BOSC, Anny DUBREZ, Jean-Marc FRÉAL, Christiane LISANT, Claire MAGRE, Nicole MOTTES,  
Brigitte ROQUES et Alain VIGUIER.

Mise en page : SIEP France - Imprimé à 700 exemplaires sur papier PEFC par SIEP France